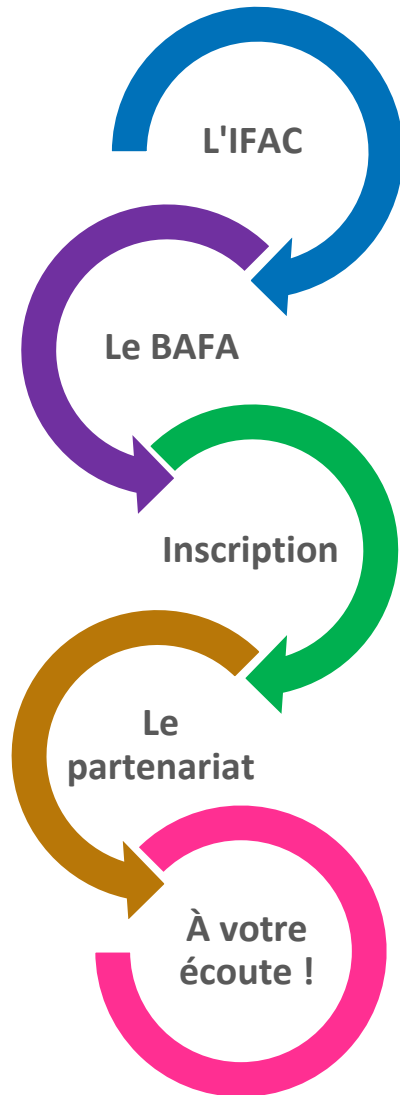




Le BAFA à St Joseph -ustaritz



Sommaire



Les contacts

L'IFAC en quelques mots

Le cursus

Les tarifs

Les dates de stage

Les aides

Les modalités d'inscription

Les huit bonnes raisons de passer le BAFA avec l'IFAC

Les engagements de L'IFAC

Une question ?



LES CONTACTS



Directeur de l'établissement IFAC
Jean-Marc LENGUIN - 05 63 20 83 75 – 06 70 43 82 75
jmarc.lenguin@utso.ifac.asso.fr



Coordinateur du service BAFA/BAFD
Mourad LAFKI - 07 60 85 11 16
mourad.lafki@utso.ifac.asso.fr



Chargée des inscriptions
Anaïs BEDOURET - 05 63 20 83 70
anaïs.bedouret@utso.ifac.asso.fr



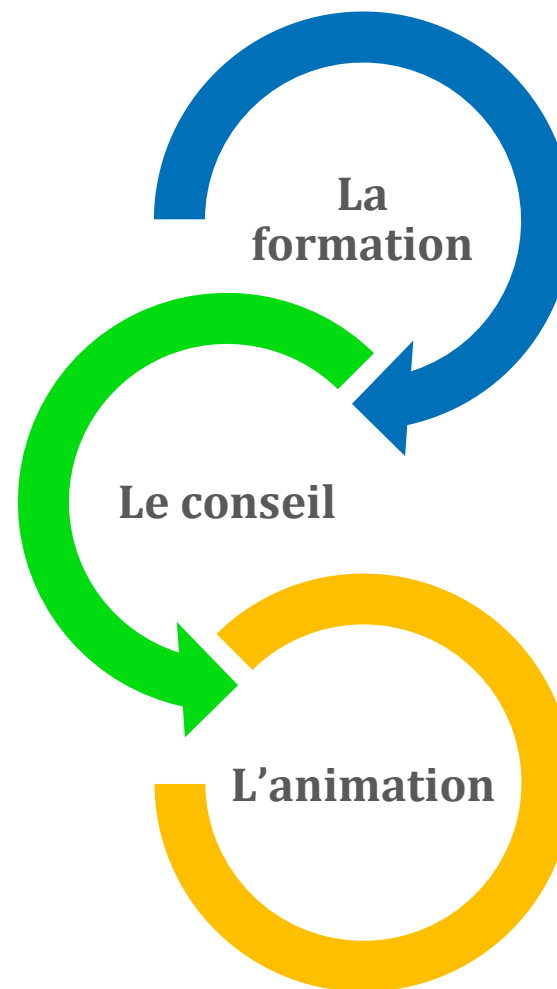
L'IFAC EN QUELQUES MOTS



**ASSOCIATION
D'ÉDUCATION
POPULAIRE
DEPUIS 1975**

NOS VALEURS

Égalité femme-homme
Citoyenneté et lien social
Laïcité
Responsabilisation de
l'individu pour son
Environnement
Lien social-loisirs
Développement personnel



- Animation professionnelle
Animation volontaire
Aux métiers de la petite enfance et de
l'aide à la personne

Des acteurs de la vie locale

D'activités et la gestion
d'espaces socioculturels et
éducatifs (Accueils collectifs
de mineurs)

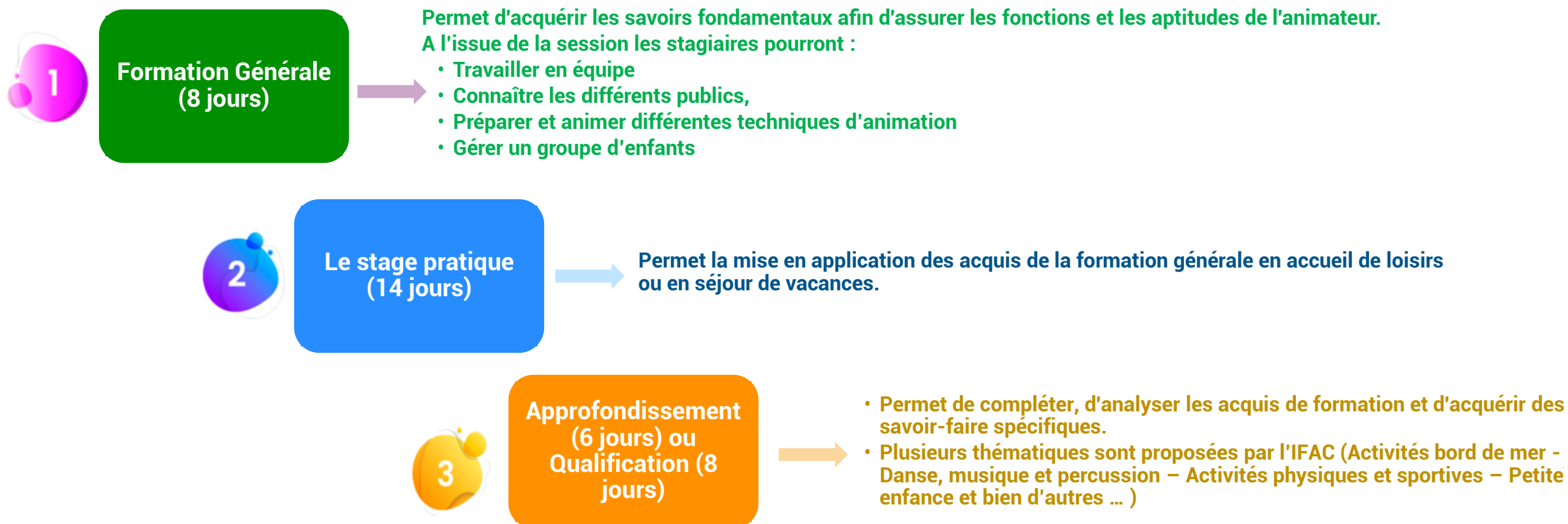


LA FORMATION BAFA - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur



Le BAFA est un brevet, qui permet d'encadrer de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs pendant leurs vacances (En séjours de vacances, en accueils de loisirs ou bien sur les temps périscolaire (avant et après l'école))

La formation est accessible **dès 16 ans** et s'obtient en **3 étapes**



Les tarifs



Tarif préférentiel à l'attention des élèves de l'établissement

Formation Générale BAFA

Externat

220 €

Demi-pension

284 €

Formation d'Approfondissement BAFA

Externat

200 €

Demi-pension

248 €

Tarif catalogue

Formation Générale BAFA

Externat

405 €

Demi-pension

475 €

Formation d'Approfondissement BAFA

Externat

352 €

Demi-pension

402 €



LES DATES DE STAGE À USTARITZ



Dates de
stage

<https://ifac-formation.fr/formations/sessions/bafa/Nouvelle-Aquitaine/Pyr%C3%A9n%C3%A9es-Atlantiques/Ustaritz>



Vous avez aussi la possibilité d'inscrire vos enfants à Anglet, avec le même tarif préférentiel en externat. Toutefois, veuillez noter qu'un supplément sera appliqué si vous choisissez la demi-pension.

Lien catalogue Anglet : <https://ifac-formation.fr/formations/sessions/bafa/Nouvelle-Aquitaine/Pyr%C3%A9n%C3%A9es-Atlantiques/Anglet>





La bourse BAFA de la CAF

La CNAF La Caisse Nationale des Allocations familiales propose une aide d'un montant de 200 €, qui vous sera directement versée à l'issue de votre approfondissement. Pour y prétendre, nul besoin d'être allocataire.

- Après avoir effectué votre formation, vous recevrez par mail le formulaire complété et signé par le service BAFA IFAC.
- Une fois les trois étapes terminées, vous adresserez par la caisse d'allocation familiale de votre département (pour ceux qui ne sont pas allocataire) ce formulaire accompagné d'un RIB.

J'y crois pas !

La Région peut prendre en charge une partie de mon BAFA ...

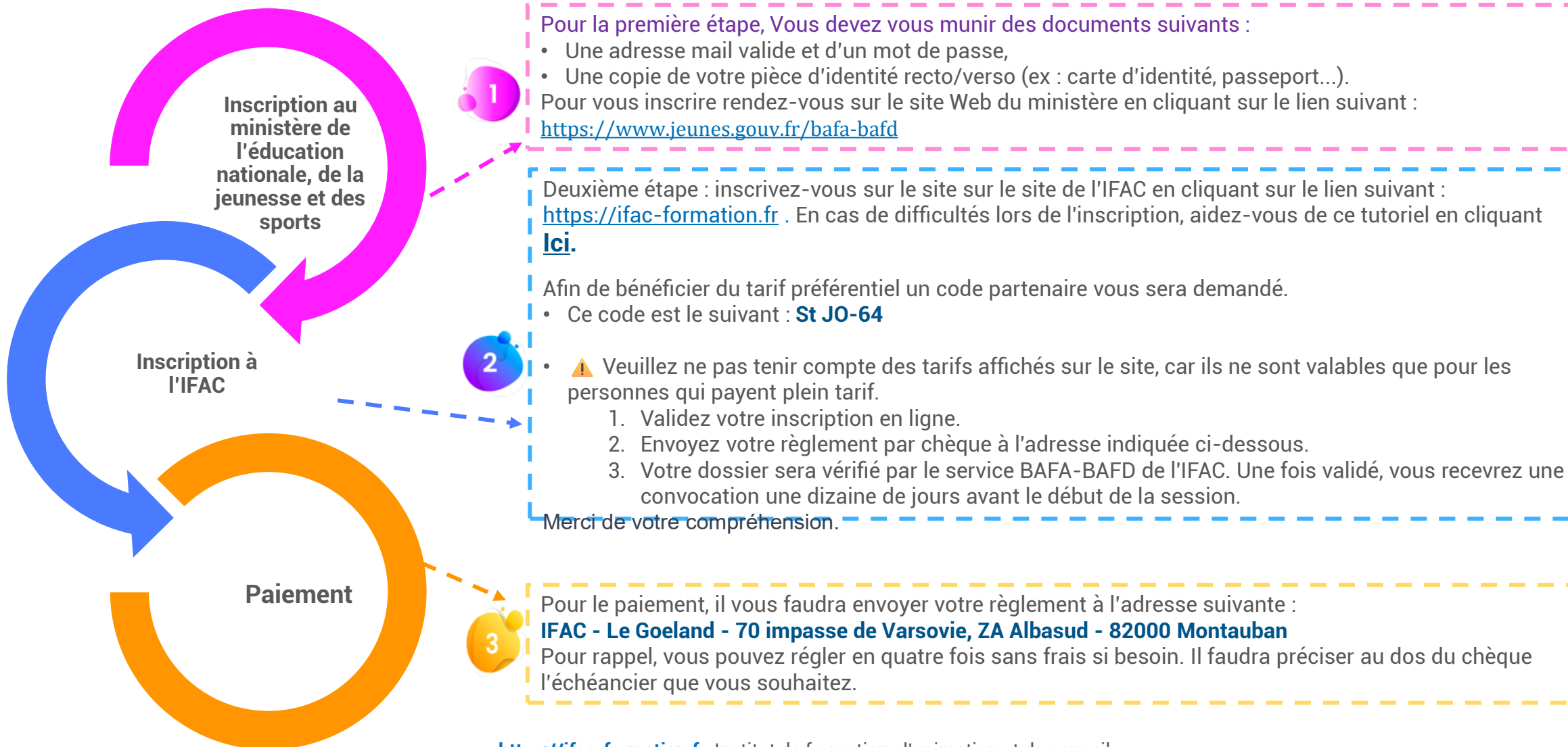
Oui mais ?

L'aide de la région

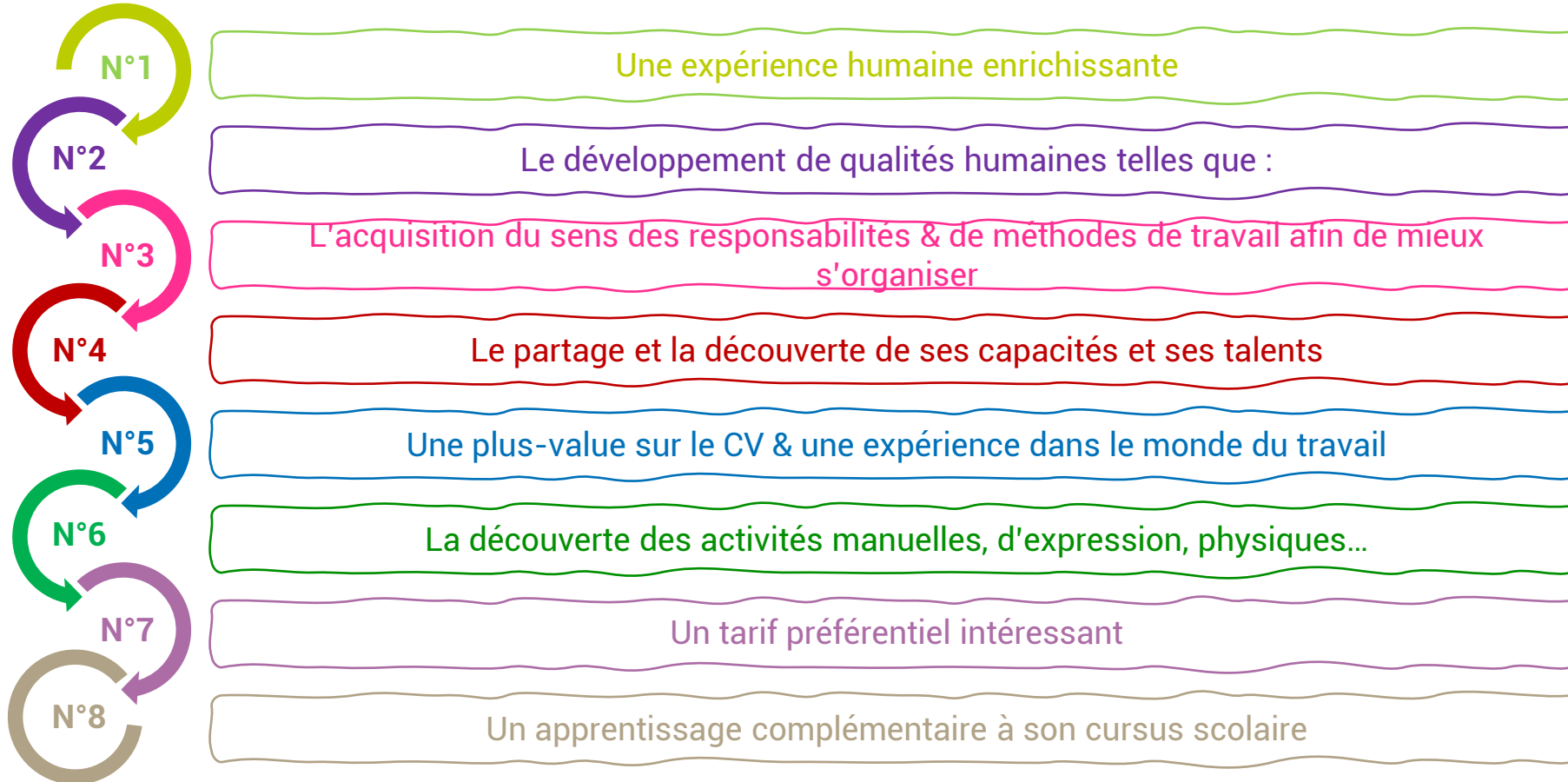
Tout jeune de 17-30 ans, dont le revenu fiscal de référence du foyer auquel il est rattaché est inférieur à 9 700 euros par part fiscale fiscale imposable au dernier avis d'imposition du foyer fiscal disponible au moment de la demande..

Toutes les infos [en cliquant ici](#). Vous trouverez dans ce même lien un formulaire pour préparer votre dossier et le lien du site pour faire la demande en ligne.

MODALITÉS D'INSCRIPTION



Les 8 bonnes raisons de passer le BAFA avec l'IFAC



la patience, le sens de la pédagogie, la prise de parole, l'imagination, la prise d'initiative, l'autonomie, l'exigence, le travail en équipe, Etc.



Les engagements de l'IFAC



- N°1** Composer et mettre à disposition une équipe de formation diplômée et formée
- N°2** Prendre en charge la gestion de la vie quotidienne et organisationnelle des locaux, des repas et des nuitées (si mise à disposition locaux, demi-pension et internat...)
- N°3** Mettre à disposition du matériel pédagogique
- N°4** Prendre en charge l'assurance liée à l'activité
- N°5** Déclarer la session auprès des services de l'Etat
- N°6** Ouvrir à chaque stagiaire un accès internet pour un espace de documentation en ligne
- N°7** Mettre à disposition un conseiller pédagogique garant de la qualité du stage réalisé dans le cadre d'une convention



À vos questions !



Une question ?

Vous pouvez nous joindre soit par mail :

bafa-sudouest@dso.ifac.asso.fr,

soit par téléphone au 05 63 20 83 70

